



COMITÉ
**D' ACTIONS
FÉMINISTES**
DE LA FTQ



Recherche et rédaction

Caroline Mallette

Conseillère syndicale au
service d'actions féministes
et d'équité salariale

Jessica Olivier-Nault

Directrice du service d'actions
féministes et d'équité salariale

Photos

FTQ - Éric Demers

Graphisme

Wendy Moran

Dépôt légal – 2^e trimestre 2022

Bibliothèque et archives nationales
du Québec (BAnQ)

ISBN
978-2-89639-502-6

Document imprimé par le service
de l'imprimerie de la FTQ



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ

Fédération des travailleurs
et travailleuses du Québec

565, boul. Crémazie Est,
bureau 12100
Montréal (Québec)
H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000
Télécopie : 514 383-8000
Site Web : ftq.qc.ca

LE COMITÉ D' ACTIONS FÉMINISTES ET LES COMITÉS DE LA FTQ

Dans le but de nourrir la réflexion et la prise de décision, la FTQ s'est dotée de comités permanents auxquels sont déléguées des personnes représentantes des syndicats affiliés et des conseils régionaux. Même s'ils ne sont pas décisionnels, **ces comités contribuent activement aux travaux de la centrale tout en permettant de consolider une solidarité syndicale entre les différents syndicats affiliés et les conseils régionaux.**

Selon l'article 52 des statuts de la FTQ, c'est le Bureau qui forme, entre les Congrès réguliers, tous les comités qu'il juge utiles, sous réserve de l'approbation du Conseil général.

Statuts de la FTQ

Article 52

Le Bureau forme, entre les Congrès réguliers, tous les comités qu'il juge utiles, sous réserve de l'approbation du Conseil général. Ces comités sont responsables au Bureau et au Conseil, lesquels définissent leur mandat.

Chaque comité permanent est accompagné par un ou plusieurs « responsables politiques », c'est-à-dire des personnes membres du Bureau de la FTQ. Les trois vice-présidentes représentant les femmes sont les responsables politiques du comité d'actions féministes de la FTQ (CAF-FTQ).

Au même titre que tous les autres comités de la centrale, le CAF-FTQ joue un rôle consultatif et n'a pas de pouvoir décisionnel. Il peut cependant émettre des recommandations qui seront acheminées par les vice-présidentes au Bureau conformément à l'article 64 des statuts de la FTQ.





LE COMITÉ D' ACTIONS FÉMINISTES, UN MAILLON ESSENTIEL

Ce comité réunit les militantes représentant les régions et les syndicats affiliés intéressés par les questions féministes et qui souhaitent travailler à la promotion de l'égalité pour toutes les femmes membres de la FTQ. Chaque syndicat affilié ou conseil régional qui le souhaite peut déléguer une personne membre. Les membres sont nommés pour un mandat de trois ans qui se termine à la tenue du prochain congrès de la centrale.

Le comité d'actions féministes de la FTQ est un lieu privilégié pour informer les personnes représentantes des enjeux déterminants afin que celles-ci puissent relayer l'information aux femmes dans leurs instances.

Lors des différentes rencontres, les personnes représentantes des syndicats affiliés et des conseils régionaux sont invitées à :

- Transmettre à la FTQ les appels à la solidarité, les initiatives porteuses, les préoccupations et les problèmes vécus par les travailleuses de leur syndicat ou de leur conseil régional ;
- Assurer le suivi auprès de leurs instances syndicales en diffusant l'information et les outils et en faisant de la mobilisation. Elles sont notamment encouragées à faire rapport à leur direction syndicale.

De plus, elles sont invitées à participer à des activités féministes à la FTQ et dans leurs syndicats (8 mars, 6 décembre, Biennale, Congrès, École des femmes, etc.).

MANDAT DU CAF-FTQ

Plus spécifiquement, le comité d'actions féministes de la FTQ (CAF-FTQ) a pour mandat de :

- Soutenir la FTQ dans ses actions en matière de promotion des droits des femmes et d'actions féministes et collaborer à la réalisation des objectifs de la centrale qui s'y rapporte ;
- Étudier, pour avis, toute question qui leur est transmise par les instances autorisées de la FTQ ;
- Permettre le partage d'information et la discussion sur des questions d'intérêts communs entre les syndicats affiliés et les conseils régionaux ;
- Soutenir les syndicats affiliés et les conseils régionaux dans les actions syndicales féministes en assurant une diffusion de l'information et des outils et en faisant de la mobilisation, s'il y a lieu.

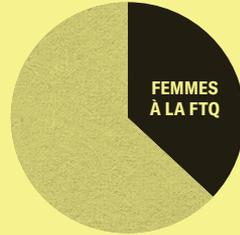
UN PEU D'HISTOIRE

Saviez-vous que la FTQ a été la première organisation syndicale à mettre sur pied un comité de la condition féminine permanent? C'est en 1973 que s'est tenue la première rencontre du comité de condition féminine de la FTQ. Au départ, le comité a travaillé pour comprendre les raisons de la faible participation des femmes à tous les niveaux et a recherché des moyens pour remédier aux problèmes. Au fil du temps, plusieurs solutions et outils innovants ont été proposés.

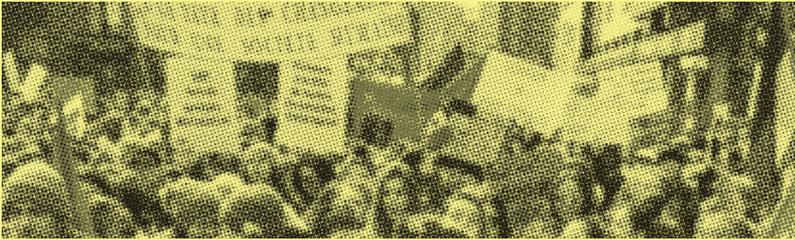


LA LUTTE DES FEMMES À LA FTQ : RAPPEL HISTORIQUE

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) regroupe plus de 600 000 membres répartis dans tous les secteurs d'activité, publics, parapublics et privés, dont plus du tiers de ses membres (40%) sont des femmes, ce qui en fait la centrale syndicale qui représente le plus grand nombre de travailleuses syndiquées au Québec.



À la FTQ, la marche vers l'égalité dans les structures syndicales est amorcée depuis près de six décennies. Des années de militantisme et la mise en place graduelle de stratégies syndicales proactives ont permis aux femmes de prendre plus de place dans les structures, les instances et les activités de la centrale.



Dès 1965, son Congrès réclame la parité salariale entre les deux sexes. En 1968, elle est la première centrale à réclamer des services de garde à l'enfance. En 1973, elle devient la première organisation syndicale à mettre sur pied un comité de la condition féminine permanent. En 1977, pour mieux promouvoir leurs droits, les femmes veulent une plus grande représentation féminine aux postes de direction. Le rapport du secrétaire général de la FTQ souligne que « pour y arriver il n'y a pas d'autre moyen que d'adopter des mesures incitatives favorables aux femmes ». C'est le prélude aux postes réservés pour représenter les femmes. C'est en 1985, après une 1^{ère} tentative infructueuse en 1983, que les personnes déléguées au congrès ont voté en faveur de la féminisation du nom de la centrale. La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec venait de faire un grand pas dans la reconnaissance du rôle et de la participation des femmes dans sa structure. Depuis 1987, trois postes de vice-présidentes élues sont réservés aux femmes, au sein du Bureau de la FTQ.

La FTQ a été pionnière dans la défense de plusieurs droits des femmes, aujourd'hui une réalité. Au fil du temps, la FTQ a été de plusieurs batailles, notamment celles ayant mené à l'adoption de lois sur l'équité salariale, au Québec (1996) comme au Canada (2018), à de meilleures mesures de conciliation travail-vie personnelle (notamment lors de la dernière révision de la LNT en 2018), de meilleures protections contre le harcèlement et la violence en milieu de travail, y compris la violence familiale (2021).

En 2013, le portrait des femmes à la FTQ a permis de mettre en lumière que bien que les femmes représentaient 37% des membres de la centrale, elles demeuraient globalement moins présentes dans les structures syndicales, dans les formations et dans les activités. À la suite de ce constat, la FTQ a décidé de tenir une École des femmes pour offrir un lieu de formation spécifique aux femmes permettant de surmonter certains des obstacles à leur présence dans les structures syndicales. La première édition a eu lieu en 2015.

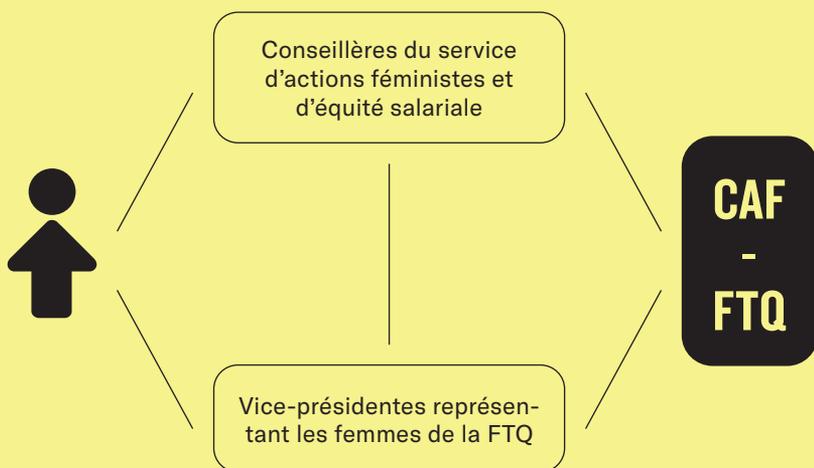
Au sortir de son 32^e Congrès, en 2019, le nouveau Bureau de direction de la FTQ atteint pour la première fois de son histoire la zone paritaire hommes-femmes. Cette nouvelle est importante puisqu'il s'agit d'un pas de plus vers l'égalité. Dans une centrale qui milite pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait, avoir une instance décisionnelle qui permet de mieux représenter la diversité des membres et de compenser la sous-représentation des femmes doit être célébré.



COMITÉ D'ACTIONS FÉMINISTES DE LA FTQ

En février 2022, les militantes de la FTQ ont affirmé leur engagement envers un féminisme militant et intersectionnel. Elles ont choisi de laisser derrière elles le nom « comité de condition féminine » pour mettre de l'avant un nouveau nom mobilisant et inclusif : « comité d'actions féministes de la FTQ ». Avec ce changement de vocable, les militantes clament haut et fort que le féminisme est bien vivant dans la centrale et que celui-ci s'incarne dans l'action.

REPRÉSENTANTES AU COMITÉ D' ACTIONS FÉMINISTES DE LA FTQ :



DES COURROIES DE TRANSMISSION ESSENTIELLES

REPRÉSENTANTE AU CAF-FTQ

FTQ vers la base



Diffuser l'information et les outils aux membres



Informar les directions syndicales des travaux en cours



Mobiliser les membres

Base vers la FTQ



Témoigner des problèmes vécus et des préoccupations



Lancer et répondre à des appels à la solidarité



Partager des initiatives porteuses

Conseil régional/syndicat

Personne conseillère responsable des dossiers féministes dans le syndicat affilié ou le conseil régional

Vous avez des questions? Vous souhaitez savoir qui est la personne représentant votre syndicat ou votre conseil régional? Vous pouvez communiquer avec le service d'actions féministes et d'équité salariale.

Mathilde Caramagno

Adjointe administrative au service
d'actions féministes et d'équité salariale

mcaramagno@ftq.qc.ca

Caroline Mallette

Conseillère au service d'actions
féministes et d'équité salariale

cmallette@ftq.qc.ca

Jessica Olivier-Nault

Directrice du service d'actions
féministes et d'équité salariale

joliviernault@ftq.qc.ca

**« CONTINUONS DE NOUS
INDIGNER ET DE LUTTER
CONTRE TOUTES LES OP-
PRESSIONS, DE NOUS
RÉAPPROPRIER ET DE
TRANSMETTRE L'HISTOIRE
DE NOS LUTTES, DE REN-
FORCER NOS ALLIANCES
ET NOS SOLIDARITÉS, DE
CÉLÉBRER NOS VICTOIRES.
ET SURTOUT, DEMEURONS
CONVAINCUES QUE NOUS
AVONS LE POUVOIR DE
CHANGER LE MONDE ! »**

MARIE-ÈVE SURPRENANT, 2015, MANUEL DE RÉSISTANCE FÉMINISTE



Service d'actions
féministes et d'équité
salariale

FTQ

Fédération des travailleurs
et travailleuses du Québec

565, boul. Crémazie Est,
bureau 12100
Montréal (Québec)
H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000
Télécopie : 514 383-8000
Site Web : ftq.qc.ca

